



BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE ENS SESSION 2024

<i>I – Présentation du concours</i>
<i>II – Profils des inscriptions</i>
<i>III – Les affectations – Profils des intégrés</i>
<i>IV – Conclusion</i>

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2023 du concours A ENV.

Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 4 places au total à raison de 2 chacune.

II. Profils des inscriptions

Les rangs d'admission du concours commun vétérinaire voie A sont : **de 01 pour le premier à 82 pour le dernier.**

Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie E session 2024, par ENS de provenance, ce qui permet d'appréhender l'évolution du concours depuis 2020.

	2024	2023	2022	2021	2020
ENS DE PARIS-SACLAY	2	2	0	2	0
ENS DE LYON	2	2	3	3	3
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	4	4	3	5	3

Sur les **476** candidats admis en liste principale au concours vétérinaire A de la session 2023, il y avait **18** candidats potentiels au concours vétérinaire voie E, admis dans l'une des deux Ecoles Nationales Supérieures concernées par le concours. Seulement 4 de ces candidats se sont inscrits au concours vétérinaire voie ENS session 2024.

III. Les affectations – Nombre d'intégrés par école

	2024	2023	2022	2021	2020
ENV ALFORT	2	2	0	2	0
VETAGRO SUP LYON	2	2	2	3	3
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	4	4	2	5	3

IV. Conclusion

Le concours commun vétérinaire voie ENS n'a pas posé de difficultés. L'épreuve orale d'admission s'est déroulée par visioconférence et sans aucun souci particulier.

Le service des concours agronomiques et vétérinaires tient à remercier le jury, pour son investissement et son engagement, qui ont contribué au bon déroulement du concours.

Le SCAV souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2025.